

RECONNAISSANCE DE LA RIVIERE DE L'EST

les 19, 20 & 21 Octobre 1966

Cette reconnaissance a été effectuée par MM ALDEGHIERI et CHOURET, accompagnés de 6 porteurs Réunionnais. Elle avait pour but d'explorer la Rivière de l'Est entre la cote 650 (point N) et la cote 558 d'une part, la cote 650 et la cote 886 d'autre part.

SENTIERS D'ACCES à la cote 650 :

A partir du rempart Rive Gauche, le sentier descendant à 650 débute à la cote 1250 environ. La descente est très raide et le sentier très sommaire, avec quelques passages assez dangereux. Vers la cote 800, un gîte en feuilles a été établi. La descente de la rivière (point N) se fait d'abord dans le lit d'une ravine, puis en empruntant des échelles en bois très raides et n'inspirant qu'une confiance très relative.

Il est possible que ce sentier soit très endommagé après une saison des pluies. Depuis le gîte, il y aurait probablement un tracé relativement plus facile à reconnaître s_2, E_2, E_3, H (voir plan).

L'amélioration de ce sentier ou son abandon ne pourra être décidé qu'après examen des possibilités d'aménagement de la rive gauche entre la cote 558 et 650.

RECONNAISSANCE entre 650 et 558 :

La carte jointe indique le trajet emprunté pour descendre la rivière depuis la cote 650 jusqu'à la cote 558.

La rivière a été traversée cinq fois dans des conditions souvent très difficiles malgré le faible débit.

Mais les deux premières traversées se sont avérées par la suite inutiles et le retour s'est effectué en longeant la rive gauche à partir du point 3 T. En 6 T, il n'a pas été possible de traverser (profondeur trop grande). Nous étions à 600 m environ de la cote 558.

Il semble qu'il soit possible d'aménager à peu de frais les remparts plongeant dans la rivière (en rive gauche portions 1 T - 2 T, 3 T - 4 T, 5 T - 6 T).

Avec un sentier correctement aménagé il sera possible d'aller de la cote 650 à la cote 558 en $3/4$ d'heure environ.

.../..

RECONNAISSANCE entre 650 et 866 :

Elle a été effectuée à partir du point N. De N à H, nous avons traversé la rivière quatre fois : la première en N₀, assez facile avec le débit existant, puis entre M₂ et M, ensuite en amont de M₀ et finalement en L, légèrement en aval de la cascade de la ravine des Mares.

A partir de L et jusqu'au point H le parcours s'est effectué sur la rive gauche, sur d'énormes éboulis de blocs de basalte.

La progression sur la rive gauche est alors impossible. On se trouve devant un rempart vertical. Ce rempart pourrait probablement être contourné en aménageant une passerelle avec des pitons (longueur 30 m environ). Le point H se situe à 2 km environ à l'aval de la cote 866.

La rivière présente à cet endroit une chute d'une cinquantaine de mètres de haut. En rive droite des résurgences apparaissent dans le rempart au niveau des premières chutes et sont dues aux infiltrations dans les blocs de basalte.

En amont, en rive droite (point G), la rivière bute contre le rempart et l'endroit paraît favorable à l'implantation d'une prise d'eau.

Les ravines des Mares pourraient être captées sous un bassin et leur débit injecté sur le parcours de la galerie (comme cela est envisagé sur le Bras Patience à Takamaka).

MESURES DE DEBIT :

Une série de mesures a été effectuée par MM ALDEGHERI et CHOURET, les 20 et 21 Octobre 1966. M. CHOURET a fait deux nouvelles séries de mesures les 26 et 27 Octobre, 3 et 4 Novembre.

Les résultats de ces mesures sont donnés dans le tableau ci-dessous. Au pont de la RN 2, nos mesures sont comparées à celles effectuées par les Ponts et Chaussées les 7 et 26 Octobre et 2 Novembre.

Stations	Date	Débits (m ³ /s)	Observations
Pont R.N. ₂	7.10	6,5	Moulinet (T.D.)
	21.10	6,4	Chimique
(*) H = 0,13 m	26.10	6,1	Moulinet (T.P.)
H = 0,13 m	27.10	5,6	Chimique
H = 0,14 m	2.11	5,85	Moulinet (T.P.)
H = 0,14 m	4.11	5,75	Chimique

Amont "558" (Point 6 T)	20.10	7,0	Chimique

"558"	26.10	6,5	Chimique
	3.11	5,6	Chimique

"650"	20.10	6,1	Chimique
	27.10	6,5	Chimique
	4.11	5,7	Chimique

Aval Ravine des Mares	21.10	8,0	Chimique
	27.10	6,6	Chimique
	4.11	6,4	Chimique

Amont Ravine des Mares	21.10	6,0	Chimique
	27.10	4,9	Chimique
	4.11	4,7	Chimique

(*) - Hauteurs d'eau lues à partir d'un repère à la peinture sur le mur de la station de pompage.

Ces mesures montrent que le maximum de débit se trouve à l'aval de la Ravine des Mares.

Le débit de la Ravine des Mares à cette époque est voisin de 2 m³/s.

Il serait intéressant de faire une mesure au point G₁ afin de comparer le débit en ce point au débit à l'amont de la Cascade des Mares. Cette mesure pourra être faite lorsque le sentier rive gauche sera aménagé. Elle permettrait de se rendre compte si la prise d'eau en amont de la chute H présente réellement de l'intérêt.

.../..

Il est possible que le débit en G_1 soit légèrement plus fort que le débit en K. La prise d'eau en G_1 permettrait de dériver un débit plus grand, compte tenu de l'injection des ravines des Mares, qu'une prise en L ou M_0 . Elle bénéficierait, de plus, d'une chute supérieure d'une centaine de mètres au moins.

AMENAGEMENTS A PREVOIR :

Après examen des photos aériennes au stéréoscope WILD et notre reconnaissance sur le terrain, il semble que les aménagements à prévoir sont les suivants :

1°/- Sentier à partir de la cote 1552 jusqu'au point G_1 . Ce sentier doit être possible dans des conditions relativement faciles entre le point 1552 et le point h_4 . Après h_4 il semble qu'il y ait un rempart vertical assez haut. La descente devra pouvoir se faire à l'aide d'échelles en câble d'acier. Passé ce rempart le parcours, sur les photos aériennes, semble assez facile.

Au moment de l'aménagement définitif il sera possible d'installer un téléphérique du point h_4 au point G_1 .

2°/- Aménagement de la Rive Gauche du point H à la cote 558. Tronçons H (====) L - M_0 (rive gauche), M - N_0 en remontant dans le rempart de façon à passer au-dessus du surplomb N_0 , (l'aménagement d'une passerelle étant vraisemblablement impossible dans la partie en surplomb), 1 T - 2 T, 3 T - 4 T, 5 T - 6 T. Cette dernière portion (1 T - 6 T) est, d'après les résultats des mesures de débit qui ont été faites jusqu'à présent, moins intéressante.

La partie utile de la rivière se situant entre G_1 et N.

En G_1 il faudrait prévoir la construction de deux gîtes (un pour les porteurs et un pour les hydrologues).

Dans le cas où le sentier 1552 point h_4 G_1 s'avérerait trop difficile à réaliser, il faudrait essayer le tracé 1400 g_0 g_1 g_3 M avec gîte sur une plate forme existant en M.

Un limnigraphe "Télinip" NEYRPIC de 0 à 9 m pourrait être installé, soit en M_0 , soit en M_2 (rive gauche), soit en amont de la cascade H.

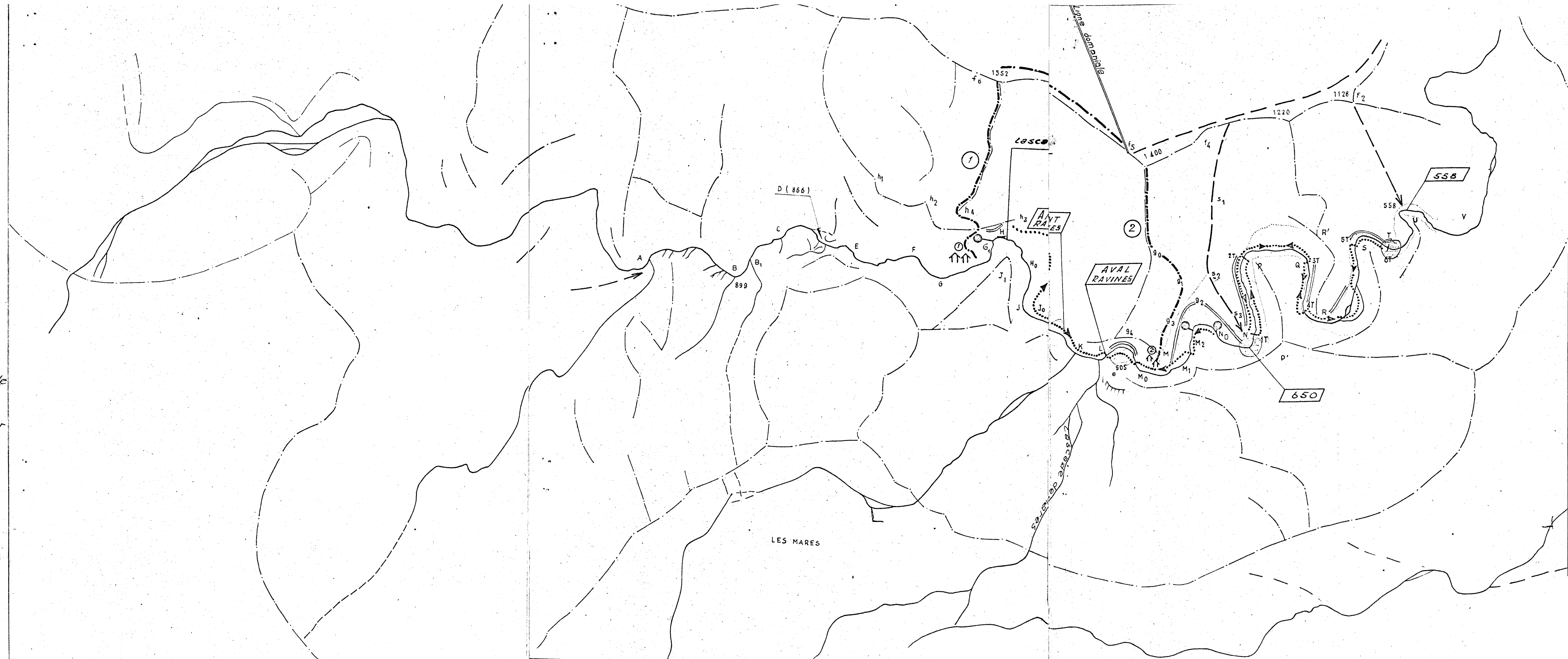
Cet appareil peut être commandé dès maintenant. Son installation sera réalisée en Mars ou Avril 1967.

RIVIERE DE L'EST

RECONNAISSANCE ENTRE LA COTE 558 ET LA CASCADE

- sentiers existants
- L'cheminement dans le lit de la rivière
- - - - - sentiers à reconnaître { ① à créer si possible
 { ② à créer si ① impossible
- ↑↑ Gîtes à construire { ① si piste ① réalisable
 { ② si piste ① impossible à réaliser
- ~ Partie de rempart à aménager
- 558 Points de jaugeages
- 📍 Emplacements possibles pour le Telimnip

D'après le croquis N°1655
 dressé par l'E.E.R.



Aldegheri Marius, Chouret Alfred (1966)

Reconnaissance de la Rivière de l'Est les 19, 20 et 21 Octobre
1966

Saint Denis : ORSTOM, 4 p. multigr.